

NÉCROLOGIE ODILE ROBERT



Après Mesdames Andrée LAGNEAU et Denise PETIT nous avons appris le 9 mai dernier le décès de Madame Odile ROBERT à l'âge de 86 ans. Bien que cette nouvelle ait attristé un grand nombre d'entre nous, nous devons néanmoins nous réjouir pour elle car elle était profondément croyante.

Odile ROBERT n'aura pas eu la chance avant son départ de prendre connaissance d'une nouvelle qui lui aurait fait grand plaisir : celle du classement au titre des monuments historiques de la statue du Christ en croix exposée dans le chœur de l'église Saint-Martin qu'elle avait offerte avec son mari à la commune il y a bon nombre d'années.

Nous garderons d'elle l'image d'une femme de conviction, de douceur, une femme sur qui on pouvait compter, que ce soit pour l'entretien de l'église, la bibliothèque communale, les animations pour les enfants, les responsabilités qu'elle a assumées de nombreuses années au sein de l'ALM : Elle répondait toujours présente.

Nous adressons une nouvelle fois nos condoléances aux membres de sa famille et en premier lieu à son époux, Jacques ROBERT. GT

DON A LA COMMUNE

Suite au décès de Madame Denise PETIT, ses enfants ont tenu à faire don à la Commune de la maquette de l'Eglise de MONTMACHOUX réalisée par leur père Gilles PETIT. Celle-ci sera exposée dans l'Eglise même, dès la fin des travaux en cours.

Le Maire et l'ensemble des membres du Conseil Municipal les remercient de cette délicate et sympathique attention.

PISCINE MUNICIPALE DE MONTEREAU

En vue d'étudier la possibilité de conclure une convention entre la Commune de MONTMACHOUX et celle de MONTEREAU pour les tarifs d'accès à la piscine des Rougeaux, de nature à permettre aux habitants de la commune une économie substantielle, nous avons besoin au préalable de connaître le nombre des personnes fréquentant habituellement cet établissement.

Les personnes intéressées sont priées de bien vouloir se faire connaître rapidement en Mairie, et indiquer le nombre de personnes concernées dans le foyer.

Directeur de la publication :

Patrick Jacques

Rédacteur en chef :

Martine Dubois

Équipe rédactionnelle :

Martine Dubois,

Marie Hélène Blanchet,

Gérard Tournier,

Bernard Creton.

Maquettistes :

Paul & Jean-Paul Mauduit

Crédits photos :

Mairie de Montmachoux

PJM :

mairie.montmachoux@gmail.com

PJM

LE PETIT JOURNAL
DE MONTMACHOUX

n° 35

15 500 €

Compteur de la souscription publique

LE MOT DU MAIRE :

PRIX DE L'EAU A MONTMACHOUX : 5 € DU M3 A COMPTER DU 1ER JANVIER 2017

Après la nouvelle de l'intégration de notre commune avec six autres communes de la CCBG à l'exclusion de celle de FLAGY, à la Communauté de Communes des Deux Fleuves (CC2F) qui changera prochainement de dénomination « *Communauté de Communes du Pays de Montereau* ».

j'ai le plaisir de vous annoncer une excellente nouvelle quant au prix de l'eau qui sera pratiqué à compter du 1er janvier prochain : le prix du M3 qui est de **9 € 09** cette année redescendra dès lors à **5 €**.

Je vous rappelle que ce prix porte sur trois niveaux de facturation que vous retrouvez détaillés dans vos factures SAUR concernant la distribution de l'eau, la collecte et traitement des eaux usées, les organismes publics.

En l'état actuel des informations en ma possession, nous restons pour l'instant sur les bases de facturation de notre Syndicat actuel dit des eaux de Varennes (SMEV) soit globalement 1€7256 TTC /M3 étant rappelé que ce syndicat sera dissous au terme de l'intégration à la CC2F, et que l'appel d'offres actuellement en cours pour le choix d'un futur délégataire de service public permettra probablement une économie supplémentaire.

La part «collecte et traitement des eaux usées», en d'autres termes l'assainissement collectif ressort au terme de la nouvelle délégation de service qui vient d'être signée avec la SAUR, à effet du 1er janvier 2017, à une baisse du coût de près de 60% par rapport au prix pratiqué cette année (**6 € 59**).

Concernant les organismes publics (Agence de l'eau Seine Normandie), nous ne connaissons pas encore les taux 2017 des redevances pour la lutte contre la pollution et la modernisation des réseaux fixés respectivement en 2016 à 0.4150 € et 0.300€ par M3, mais dont l'incidence sur le montant de vos factures demeure très marginale.

Vous connaissez l'engagement qui a été le mien et celui de votre Conseil Municipal depuis le début de notre mandat pour en arriver à ce résultat si important pour vous et notre commune, de cette problématique majeure, outre celle du prix de l'eau, celle des carences techniques de plus en plus préoccupantes de notre station d'épuration auxquelles notre nouvelle communauté de communes va devoir apporter des remèdes.

Je ne manquerai pas de vous fournir toute nouvelle précision sur ce sujet.

Patrick Jacques

SEPTEMBRE 2016

A NOTER DANS VOS AGENDAS: JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine des 17 et 18 septembre prochains, le Maire vous propose de participer à une visite guidée de l'Eglise Saint-Martin, suite aux travaux de restauration effectués depuis plus de 3 ans,
SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2016
de
15 à 16 H 30.

Pour clôturer cette manifestation une collation sera offerte aux participants à la salle communale dite « de la Pompe ».
Afin de faciliter l'organisation de cette manifestation, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire auprès de la Mairie. **PJM.**

FESTIVITES DES 13 ET 14 JUILLET 2016

SOIRÉE DU 13 JUILLET

L'ALM a organisé la soirée du 13 juillet dans une ambiance bonne enfant et festive avec une quarantaine de convives. Cette année une paëlla était au menu suivie d'un bal populaire. La retraite aux flambeaux, faute d'enfants, s'est déroulée entre adultes. Nous déplorons de plus la faible participation des michaomontois(es). *Domage...*



ET LE 14 JUILLET...

Malgré les intempéries violentes (pluie-grêle) qui ont eu lieu au début de la cérémonie du 14 juillet, un bon nombre de personnes avait bravé le temps et étaient présentes. Après le discours républicain du Maire, Judite notre fidèle employée communale, en charge de l'entretien des locaux et annexes de la Mairie, s'est vue remettre la Médaille d'Honneur du travail pour 25 ans de bons et loyaux services.



Puis ce fut le tour de nos 4 jeunes futurs collégiens, dont 2 seulement avaient pu se rendre disponibles, Maelys GRIZARD et Allan KUEHNEN de recevoir le traditionnel dictionnaire encyclopédique LAROUSSE, pour leur entrée en classe de 6ème. La matinée s'est conclue dans une ambiance sympathique, avec le buffet/vin d'honneur offert aux participants.

DIMANCHE 8 MAI 2016, CÉRÉMONIE DE LA VICTOIRE DE 1945

Ce 8 mai, la France commémore le 71^e anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Signée en deux temps, la capitulation de l'armée du Reich a mis fin à un conflit qui fit plus de 36 millions de morts sur le continent.



Ce dimanche, 8 mai, jour férié, la commune de Montmachoux n'a pas dérogé à cette commémoration : dépôt d'une gerbe au monument aux morts, recueillement, discours du maire, fanfare, vin d'honneur en mairie.



CONCOURS DE BOULES ET SOIREE BARBECUE



Le samedi 18 juin dernier devait se dérouler le concours de boules suivi de la soirée barbecue. Force a été d'annuler le concours de boules, le terrain de boules étant devenu un terrain de « labour » suite aux pluies incessantes des jours (voire du mois) précédents. Mais il en faut plus aux bénévoles de l'A.L.M. (habitants, amis, famille..) pour se décourager. La soirée barbecue fut une réussite grâce à la participation active (35 personnes environ) de tous et toutes pour la mise en place, la cuisson, la vaisselle etc... et tout cela dans une ambiance très festive. Nous en avons profité pour souhaiter l'anniversaire de Nelly (pour ceux qui ne la connaissent pas Nelly est l'épouse de notre secrétaire de Mairie Thierry KERMARREC). Merci à tous et toutes de cette bonne humeur qui a permis d'oublier un moment le temps maussade de cette période. Mais la fête n'en aurait été que plus belle si davantage de Michaomontois s'y étaient joints.
M.-H. B



LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION VOUS INVITE AUX

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

DÉCENNIES PATRIMOINE ET CITOYENNETÉ

DINE 17 18 17 ET 18 SEPTEMBRE 2016

SEPT

© DES SIGNES studio Nuclir Descloufs



JOURNEESDUPATRIMOINE.FR | #JEP2016



LE POINTS SUR LES TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'ÉGLISE ET LA SOUSCRIPTION PUBLIQUE



Le chantier de la 3ème et dernière tranche de restauration de l'église vient de reprendre au terme du mois de vacances des entreprises à compter de la fin juillet dernier. Il a été procédé dans les semaines précédentes à la réalisation de la voûte lambrissée en bois de peuplier, avec couvre-joints en chêne fixés au moyen de clous forgés en cuivre, le tout ayant donné lieu à l'application d'un badigeon de lait de chaux ressuyé pour laisser apparente la veine du bois. Un badigeon de couleur plus jaune a été appliqué sur les murs du chœur.

Les travaux de révisions des sols du chœur n'ont pu être engagée comme prévu avant les vacances, car il a été nécessaire de maintenir en place les échafaudages jusqu'à la remise en place effective des trois vitraux faisant l'objet d'une restauration approfondie en atelier, prévue à la fin du mois.

Concernant la sacristie, le vitrail restauré a été remis en place ainsi qu'une imposte au-dessus de la porte ouverte dans le mur en brique de façade de la sacristie. A ce titre, il a été décidé au titre d'un avenant au marché de travaux de réaliser un doublage intérieur hydrofuge du mur en question pour assurer une finition adéquate avant la mise en peinture minérale des murs et plafond de la sacristie.

Comme prévu, il a été procédé, sous le clocher et par une spécialiste, à des travaux de préservation des vestiges peints existants remontant à la fin du 13ème siècle, après avoir procédé au préalable, comme cela a été fait dans les murs du chœur, à une barrière étanche afin d'éviter les remontées d'humidité par capillarité. Les conditions de pluviométrie extrême du printemps et du début de l'été ont par ailleurs révélé la porosité extrême de la couverture en pierre de la chapelle sous clocher, nous obligeant au titre d'un nouvel avenant, à engager la réfection complète de la couverture désormais parfaitement étanche.



Pour l'ensemble de ces raisons, le chantier qui devait s'achever fin juillet dernier se terminera finalement en octobre prochain.

Par ailleurs, les travaux de reprofilage du terrain du cimetière, en façade sud de l'église, comme explicité dans la précédente édition du PJM N° 34 seront réalisés sur financements distincts, dès la notification des subventions du Département (FER) et au titre de la Réserve parlementaire de notre Députée, Valérie LACROUTE.

Tous ces suppléments de travaux dont le coût global ressort à plus de 30.000 € H.T accentuent la part financière restant à la charge de notre commune, ce qui m'amène à revenir vers chacun de vous pour promouvoir à nouveau la souscription publique lancée avec la Fondation du Patrimoine dont le compteur est à ce jour de 15.500 €, soit un gain de 1.950€ depuis la précédente édition du PJM d'avril 2016.

Dans cette optique et pour la première fois, j'ai inscrit cette année MONTMACHOUX au programme national des Journées européennes du Patrimoine des 17 et 18 septembre prochains, avec une visite unique de l'église, guidée et commentée par votre serviteur, **Samedi 17 septembre 2016 de 15 h à 16 h 30.**

Venez nombreux à cette manifestation pour constater l'ampleur des travaux réalisés durant les trois dernières années, et ceux que nous devons engager pour restaurer la nef dont la vétusté extrême est plus encore soulignée et accentuée après la restauration du chœur.

En remerciant à nouveau tous les donateurs qui ont permis d'atteindre le niveau de collecte actuel, je ne peux qu'encourager tous ceux qui ne l'ont point encore fait à participer à cette œuvre commune.

Merci d'avance à l'adresse de tous ceux qui ne laisseront pas vain ce nouvel appel à la générosité.

Le Maire.

